

COMMUNE DE CHAMPEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 2 FÉVRIER 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le deux février deux mille vingt-deux à la Mairie, à dix-huit heures trente minutes, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRÉSENTS : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, MMES BEROS, PROUVIER, MM. HOLVOET, FOURNIER, VINCENT, MME ADAMSKI, M. NORIS, MMES PASTOR et LE LOUEDEC.

ABSENTES EXCUSÉES ET REPRÉSENTÉES : MME PRUD'HOMME a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET, MME DEWANCKER a donné pouvoir à M. HUBERT et MME PITKIAYE a donné pouvoir à MME PROUVIER.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. HUBERT.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé à son émargement.

2 – VOTE DU BUDGET COMMUNAL M14

Monsieur HUBERT présente le budget communal.

Approbation du compte de gestion du Trésorier – Année 2021

Il est tout d'abord fait état du compte de gestion de l'année 2021 transmis par la trésorerie dont une synthèse est expliquée en séance.

077015
SGC MELUN



II-1
Exercice 2021

98000 - CHAMPEAUX

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	990 224,87	1 424 820,33	2 415 045,20
Titres de recettes émis (b)	981 719,04	680 065,78	1 661 784,82
Réductions de titres (c)		2 886,01	2 886,01
Recettes nettes (d = b - c)	981 719,04	677 179,77	1 658 898,81
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	990 224,87	1 424 820,33	2 415 045,20
Mandats émis (f)	538 052,18	619 621,02	1 157 673,20
Annulations de mandats (g)		111,61	111,61
Dépenses nettes (h = f - g)	538 052,18	619 509,41	1 157 561,59
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	443 666,86	57 670,36	501 337,22
(h - d) Déficit			

98000 - CHAMPEAUX

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-41 124,87		443 666,86		402 541,99
Fonctionnement	828 945,10	41 124,87	57 670,36		845 490,59
TOTAL I	787 820,23	41 124,87	501 337,22		1 248 032,58
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	787 820,23	41 124,87	501 337,22		1 248 032,58

⇒ Le compte de gestion 2021 est adopté à l'unanimité.

Approbation du compte administratif – Année 2021

Monsieur HUBERT présente ensuite le détail du compte administratif qui précise l'ensemble des dépenses et recettes enregistrées sur l'année 2021.

Section de fonctionnement		BP2021	réalisé 2021
Chapitre	Dépenses	1 424 820,33	619 509,41
011	Charges à caractère général	167 000,00	124 615,89
012	Charges du personnel	185 000,00	187 275,06
65	Autres charges de gestion courante	285 000,00	299 703,19
66	Charges financières	5 100,00	5 033,26
67	Charges exceptionnelles	335 620,33	2 882,01
022	dépenses imprévues	10 000,00	
023	virement section investissement	437 100,00	
		BP2021	réalisé 2021
Chapitre	Recettes	1 424 820,33	677 179,77
002	Résultat de fonctionnement reporté	787 820,33	
013	Atténuation de charges	-	4 902,62
70	Produits de services du domaine	24 000,00	26 044,84
73	Impôts et taxes	440 000,00	440 254,00
73	Dotations diverses etat	600,00	319,00
73	Mines	40 000,00	43 180,00
73	Taxe droit mutation	25 000,00	45 404,95
73	autres reversements	2 000,00	2 011,00
73921	Attribution compensation	13 000,00	13 041,00
74	Dotations subventions et participations	76 400,00	83 604,17
75	Autres produits de gestion courante	16 000,00	17 286,48
76	Produits financiers		3,65
77	Produits exceptionnels		1 128,06
		Résultat	
		Résultats cumulés	
Résultat de fonctionnement :			57 670,36
Résultat cumulé			845 490,69

À noter les dépenses principales suivantes :

- **Chapitre 011** : la réalisation est nettement inférieure à la prévision du fait :
 - du report à 2022 des reprises de concessions

- des dépenses d'énergie moins importantes (régularisation sur indices estimés, suppression éclairage public la nuit, impact des travaux à la campélienne, ...)
- **Chapitre 012** : une régularisation de cotisations CNRACL (antérieure à 2008) d'un montant de 7 800€ a eu pour conséquence un dépassement de la prévision.
- **Chapitre 65**, l'écart s'explique par une rallonge budgétaire demandée par le RPI.

Sur les recettes, les différents postes sont en ligne avec l'attendu, à l'exception des droits de mutation (45K€ touchés vs 25K€ attendus) et au chapitre 74, les compensations des exonérations de l'état sur taxes foncières sont supérieures de 7K€ par rapport à la prévision.

- Soit sur l'exercice 2021, un excédent de 57 670 €
- Et un cumul pluriannuel de 845 490 €.

Section d'investissement		BP2021	réalisé 2021
Chapitre	Dépenses	990 224,87	538 052,18
D01	Déficit antérieur	41 124,87	
041	Opérations patrimoniales	33 000,00	31 585,88
13	Subventions d'invest.		
16	Emprunts et dettes ass.	20 100,00	20 095,82
20	Immobilisations incorp.	73 000,00	67 203,07
21	Immobilisation corporelles	208 000,00	76 079,03
23	Immobilisation en cours	615 000,00	343 088,38
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		

		BP2021	réalisé 2021
	Recettes	990 224,87	981 719,04
R01	Reprise de l'excédent ant.	-	
021	Virement section fonct.	437 100,00	
041	Opérations patrimoniale	33 000,00	31 585,88
10	Dot. Fonds divers et rés.	41 124,87	704 217,41
10	FCTVA	6 000,00	
10	Taxe locale d'équipement	3 000,00	
13	Subventions d'invest.	470 000,00	245 915,75
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		

Résultat d'investissement	443 666,86
Résultat antérieur	- 41 124,87
Résultat cumulé	402 541,99

Monsieur le Maire détaille les principales dépenses d'investissement :

Nature des dépenses	Montant €
Contrat rural rue de malvoisine/rue des pourtours	343 088,38 €
Maîtrise d'œuvre du contrat rural	13 672,48 €
Abri poubelle	3 720,00 €
Desherbeur thermique	3 108,00 €
1001 sillons : projet tiers lieux	6 468,00 €
Mise en place de LED salle des fêtes	14 909,23 €
Maîtrise d'œuvre pour travaux collégiale	7 551,35 €
Effacement réseaux rue malvoisine	28 044,42 €
Achat camion	15 913,20 €
PLU	13 950,00 €
Etude défense incendie	7 800,00 €
Diverses publicités pour les appels d'offres	1 122,02 €
Logiciel JVS	3 053,76 €
Travaux de plomberie école maternelle	1 500,00 €
Coussins berlinois rue du stade	8 280,00 €
Miroirs routiers	1 004,40 €
Lettres hotel de France	1 020,00 €
Borne salle des fetes	482,40 €
Borne hygienique	399,00 €
Boitiers pour la gestion de l'eclairage public	1 874,76 €
Remplacement lanterne	1 196,11 €
Banc	139,00 €
Divers informatique	1 833,77 €
Divers mobilier	1 594,52 €
Projecteur lumières exterieures	3 343,08 €
Divers materiel	1 302,60 €
TOTAL	486 370,48 €

- **Chapitre 65** : la différence par rapport à 2021 concerne essentiellement la hausse du besoin de financement du RPI qui s'élève à 205K€ pour 2022.
- **Chapitre 67** : Le fonds de roulement est en hausse du fait que les virements vers la section d'investissement pour financer les travaux ne sont pas nécessaires. En effet, le leg a eu pour conséquence de dégager un excédent d'investissement.

En recettes, peu d'évolution par rapport à 2021, hormis une estimation supérieure pour les droits de mutation afin d'être plus en phase avec les montants perçus ces deux dernières années.

Section d'investissement		BP2021	réalisé 2021	BP2022
Chapitre	Dépenses	990 224,87	538 052,18	1 017 000,00
D01	Déficit antérieur	41 124,87		
041	Opérations patrimoniales	33 000,00	31 585,88	-
13	Subventions d'invest.			
16	Emprunts et dettes ass.	20 100,00	20 095,82	21 000,00
20	Immobilisations incorp.	73 000,00	67 203,07	90 000,00
21	Immobilisation corporelles	208 000,00	76 079,03	140 000,00
23	Immobilisation en cours	615 000,00	343 088,38	766 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
	Recettes	990 224,87	981 719,04	1 017 000,00
R01	Reprise de l'excédent ant.	-		402 541,99
021	Virement section fonct.	437 100,00		
041	Opérations patrimoniale	33 000,00	31 585,88	-
1068	Dot. Fonds divers et rés.	41 124,87	704 217,41	
10222	FACTVA	6 000,00		5 000,00
10226	Taxe locale d'équipement	3 000,00		3 458,01
13	Subventions d'invest.	470 000,00	245 915,75	606 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
	Résultat d'investissement		443 666,86	
	Résultat antérieur		- 41 124,87	
	Résultat cumulé		402 541,99	

Les dépenses principales pour 2022 sont les suivantes :

travaux	montant 2022	subventions
Travaux d'installation d'arbres école	4 291	
subv fer reprise des concessions 40%	-	7 568
Travaux énergie pour l'école	480 000	320 000
Maitrise d'œuvre Travaux école	43 200	
Divers	53 000	
Phase de restauration collégiale	283 590	241 000
Maitrise d'œuvre travaux collégiale	21 917	
solde des dépenses du contrat rural	42 093	37 385
logiciel JVS	5 000	
solde effacement reseaux part aidée SDESM	25 000	
solde effacement part aidée par FER	25 000	
Participation AIPI logement poste	5 000	
PLU	7 992	
TOTAUX	996 083	605 953

Diverses subventions sont prévues dès lors que les opérations sont éligibles.

⇒ Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

Les taux d'imposition 2022 seront votés à réception des bases (pas de hausse prévue dans le budget présenté).

3 - RETRAIT DU SYNDICAT MIXTE A GE D I

Monsieur le Maire explique que la Commune avait adhéré à ce Syndicat en 2007. Ce syndicat nous proposait un accès informatique au cadastre. Cela fait quelques années que nous avons changé de système via le SDESM. Ce nouvel outil est suffisant et fonctionne très bien et est mise à disposition gracieusement.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se retirer du Syndicat Intercommunal A GE D I dont la prestation ne sera plus utilisée au 1^{er} janvier 2023.

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur A GE D I, la délibération décidant le retrait doit être transmise avant le 31 janvier de l'année concernée pour que le Syndicat prenne acte de la demande sans pouvoir s'y opposer.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

↳ **SOLLICITE** le retrait de la Commune de CHAMPEAUX du Syndicat Intercommunal A GE D I à compter du 1^{er} janvier 2023.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Ressenti des conseillers municipaux

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal pour qu'ils n'hésitent pas à lui faire part de leur ressenti notamment sur leur mandat, sur le niveau d'informations transmises, sur la communication et autres sujets ...

Point sur le Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement du PLU. La commissaire-enquêteur avait posé des questions pour faire suite aux différentes remarques des personnes publiques associées. Les réponses viennent d'être envoyées.

En ce qui concerne le projet de zonage pour lotissement, étant donné que certains propriétaires sont vendeurs et que d'autres non, le projet devrait exclure les terrains des non vendeurs.

Travaux de la Collégiale

Monsieur le Maire informe le Conseil d'un écart important entre l'estimation du Maître d'œuvre qui avait chiffré l'opération à 250 000 € et les offres reçues qui sont à plus de 500 000 €. Des discussions sont en cours avec les entreprises afin de définir une nouvelle offre.

Travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire

Une réunion s'est tenue en Mairie cette semaine pour aborder la solution d'isolation thermique. Celle-ci ne devrait pas se faire par l'intérieur comme initialement prévu, mais par l'extérieur. En effet, la solution extérieure présente plus d'avantages (non réduction des surfaces, plus besoin de revoir la plomberie et l'électricité).

Dans le cadre du Conseil Partagé en Énergie du SDESM, une nouvelle proposition technique devrait nous parvenir prochainement. Le coût devrait donc être moins important ; ce qui pourrait permettre de remplacer la verrière par une véranda.

Monsieur le Maire précise que pour l'instant, nous n'avons reçu aucune réponse à notre demande de subvention.

Monsieur HOLVOET demande si la date de début des travaux est connue. Monsieur le Maire lui répond que non car le calendrier est dépendant de la réponse sur les subventions.

Point sur la maison de santé

Monsieur le Maire signale que l'opération est bien lancée mais que la Société d'Économie Mixte (SEM) est en attente de l'approbation du PLU. Une fois les délais légaux expirés, nous pourrons l'approuver et la SEM sera en mesure de déposer le permis de construire. Une réunion de coordination des différents acteurs (l'investisseur de la résidence seniors, le pharmacien et la SEM) est prévue le jeudi 3 février.

Signature des comptes rendus des séances

Monsieur HOLVOET a lu récemment qu'il n'y avait plus de nécessité de signer les comptes rendus ni de les afficher.

Monsieur le Maire précise que l'on affiche à chaque fois le compte rendu succinct. Il se renseignera pour le compte rendu intégral.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 19h30.

La parole est donnée au public. Aucune question.

La séance est donc levée 19h30.